

Image not found or type unknown



Droit du locataire, devoir du proprio

Par **clanouille**, le **15/07/2009** à **13:02**

Bonjour,

je suis locataire depuis 5 ans d'un appartement dont toutes les fenetres sont vétustes (infiltrations, mur gondolés, fuites, fenetres voilées). Le proprio s'est engagé depuis notre entrée dans l'appartement à les refaire, et pourtant, malgré mes demandes reccurentes il n'a toujours accepté aucun devis. Je ne sais pas quels sont mes droits et je crains qu'il ne garde ma caution si je quitte l'appartement. merci de m'éclairer si vous le pouvez

merci de votre attention, cordialement

Mlle TRINIAC